



# Communiqué de presse

14/23

Montreuil, le 6 février 2023.

## La Caisse des Dépôts et Consignations prend la gouvernance d'ORPEA. Il faut aller plus loin pour la nationalisation du secteur sanitaire social et médico-social.

Le scandale révélé par Victor CASTANET dans son livre « LES FOSSOYEURS » et dénoncé depuis des années par la Fédération Santé Action Sociale CGT a permis, entre autres, de mettre au jour la dette abyssale de 9 milliards du groupe ORPEA, c'est-à-dire une dette égale au prétendu déficit des retraites qui pourtant fait hurler le gouvernement !

Cette dette, majoritairement liée à la surestimation de son parc immobilier comme nous l'avions mis en lumière avec l'enquête CICTAR ([https://cictar.org/wp-content/uploads/2022/02/ORPEA\\_FR\\_LOW.pdf](https://cictar.org/wp-content/uploads/2022/02/ORPEA_FR_LOW.pdf)), risquait de permettre aux « requins » de la finance de mettre la main sur ORPEA.

La Fédération Santé Action Sociale CGT et son Union Fédérale de la Santé Privée prennent acte de l'entrée de la CDC dans le capital et la gouvernance d'ORPEA avec d'autres investisseurs mutualistes et assurantiers français à hauteur de 50,2%, qui prévoit d'effacer une dette de 3,8 milliards d'euros de dette qui seront convertis en capital et d'injecter 1,55 milliard d'euros de capital.

L'entrée de la CDC, donc de l'Etat, dans la gouvernance d'Orpea est un premier acte concret qui pourrait aller dans le bon sens, reste encore à le démontrer. Cette prise en main doit impérativement être gage de qualité pour les soins, pour des effectifs supplémentaires et des moyens mis à disposition des pensionnaires. Elle vient également éviter une faillite qui mettrait en péril plus de 27 000 emplois en France et 70 000 en Europe.

Pour notre fédération CGT, il faut mettre fin à la lucrativité dans l'ensemble des secteurs prenant en charge des personnes de leur naissance jusqu'à leur fin de vie. La commercialisation des activités sanitaires, sociales et médico-sociales engendre forcément une recherche exponentielle de profits afin d'engraisser les actionnaires et les dirigeants au détriment des usagers et des salarié.e.s.

C'est pourquoi, seuls les secteurs publics ou non lucratifs doivent être en charge de ces missions et percevoir des financements issus de la sécurité sociale et des collectivités locales. C'est la seule condition qui garantit que les missions de services publics et d'accès puissent être contrôlées.

La France compte encore près de 40 groupes lucratifs investis dans le secteur des Ehpad. L'argent public ne doit pas servir à voler financièrement au secours de ces groupes, il est urgent et indispensable de trouver des solutions pérennes afin d'arrêter un système exploitant à outrance la maltraitance des résident. e.s et des personnels. Il devient impératif que « la loi grand âge et autonomie », tellement promise, voit le jour. Il est temps de définir la société dont nos aîné.e.s ont besoin.

Cette action de sauvetage doit permettre à l'Etat d'avancer, comme le revendique la CGT, sur la transformation réelle de ce secteur commercial, afin qu'il devienne un secteur non lucratif. L'Etat doit être le garant des bonnes pratiques dans l'accueil et l'accompagnement, mais aussi dans la bonne utilisation des deniers publics, c'est de sa responsabilité.

La CGT restera vigilante sur cette opération qui ne doit pas « juste » servir à effacer les dettes d'Orpea, mais qui doit permettre de sécuriser la situation à long terme pour les usagers et les salarié.e.s.

Plus généralement, la Fédération CGT Santé Action Sociale exige l'ouverture d'un débat national sur les besoins du secteur sanitaire, social et médico-social et exige l'ouverture de négociations sur les façons d'y répondre.